



Paris le 1<sup>er</sup> février 2011

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale

Objet : nouvelle circulaire de mission des professeurs documentalistes – demande d'audience

Monsieur le Ministre,

La FADBEN, Fédération des Enseignants Documentalistes de l'Éducation Nationale, tient à vous alerter sur le contenu et sur les conditions de l'élaboration de la nouvelle circulaire de mission des professeurs documentalistes sur le point d'être publiée au Bulletin Officiel.

Alors que la FADBEN participait, aux côtés de l'ensemble des syndicats, à un groupe de travail piloté par la DGESCO avec pour objectif d'adapter la circulaire de mission des professeurs documentalistes aux enjeux contemporains de la société de la connaissance, et que des propositions concrètes avaient été faites, la réunion prévue fin juin 2010 a été annulée sans explications. Depuis lors, la DGESCO n'a répondu à aucun de nos courriers. En revanche, elle nous a fait parvenir le 18 janvier 2011 un projet de circulaire qui semble prêt à être publié.

Or ce projet de circulaire de mission, non seulement ne tient pas compte des amendements formulés par les interlocuteurs lors des réunions antérieures du groupe de travail, et dont certains avaient été entérinés dans la dernière version de travail, mais contient des éléments en nette régression par rapport à la circulaire actuelle qui date de 1986.

Depuis longtemps, la FADBEN travaille à la reconnaissance et à la formalisation de contenus d'enseignement relevant du domaine de spécialité des professeurs documentalistes qu'est l'information-documentation. Ces contenus d'enseignement prennent appui sur la recherche universitaire en Sciences de l'information et de la communication ainsi que sur la recherche en didactique de l'information.

Compte tenu de l'indispensable orientation impulsée par la recherche, la FADBEN déplore dans ce nouveau projet de circulaire :

- le manque de reconnaissance de la mission enseignante des professeurs documentalistes : le professeur documentaliste n'assure plus la formation des élèves à la culture de l'information, mais « contribue » seulement à celle-ci alors qu'il est recruté par un CAPES spécifique depuis 1990 ;
- le centrage de l'activité du professeur documentaliste sur la gestion et l'accès aux ressources plutôt que sur les élèves ;
- la dépréciation manifeste de l'identité enseignante au profit d'une fonction de conseil et d'expertise managériale tournée vers le service aux équipes éducatives ;

- la non-reconnaissance des apprentissages et de l'enseignement de l'information-documentation dispensé dans un CDI conçu depuis des années par les professeurs documentalistes comme un espace didactisé dédié à la formation des élèves ;
- une vision passéiste de notre métier qui a montré ses limites : la recherche d'information est ici réduite aux seuls savoir faire et envisagée comme une méthodologie au service des autres disciplines sans véritables contenus spécifiques ;
- l'absence d'une prise en compte concrète des enjeux de la société de la connaissance, exigeant de la part de l'école un véritable cursus de culture informationnelle fondé sur la construction de nouveaux savoirs scolaires, en sus des formations méthodologiques déjà dispensées.

La FADBEN, en tant qu'association professionnelle, revendique que la mission enseignante soit clairement posée comme axe structurant d'une circulaire définissant le métier du professeur documentaliste et demande qu'un module d'enseignement à la culture de l'information, placé sous la responsabilité du professeur documentaliste, soit rapidement proposé aux élèves sur la base des récents travaux en didactique de l'information.

Au nom des professeurs documentalistes, la FADBEN vous remercie du soutien que vous pourrez lui apporter en demandant à la DGESCO de suspendre la publication de ce projet de circulaire et de reprendre la discussion brutalement arrêtée sur une définition des missions des professeurs documentalistes qui soit respectueuse de leur identité enseignante.

De même, nous souhaitons vivement vous rencontrer afin de faire valoir auprès de vous nos arguments.

Dans l'espoir que vous prêterez une attention bienveillante à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Martine Ernoult,

Présidente de la FADBEN

Fédération des Enseignants Documentalistes de l'Éducation Nationale